

### **Présentation des membres du CA**

Le président André Germain agira à titre d'animateur. Il présente tous les membres du conseil d'administration et les remercie pour leur soutien et tout le travail. Il signale aussi la présence de Monsieur le Maire qui répondra aux questions des résidents s'il y a lieu. Il souhaite également la bienvenue à tous. Il signale également le décès de M. Jean-Claude Blais le 2 août dernier. M. Blais avait été membre fondateur et premier président de l'Association.

### **Ouverture de l'assemblée et adoption de l'ordre du jour**

André Germain déclare ouverte l'assemblée générale et propose d'adopter l'ordre du jour en ajoutant les points suivants :

- Mot de M. le Maire et réponses aux questions des membres
- Pêche par le MFFP

### **Résolution no. : AGA 2017-001**

Il est proposé par : Richard Fillion

Il est appuyé par : Denise Grenier

D'adopter l'ordre du jour avec les ajouts mentionnés

### **Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2016**

### **Résolution no. : AGA 2017-002**

Il est proposé par : Jean-Pierre Robert

Il est appuyé par : Yvon Désormeaux

D'adopter le procès-verbal tel que présenté.

### **Mots de Monsieur le Maire**

Il nous parle d'un test-pilote qui est fait présentement au lac Rochon pour la mise en place de zones de wakeboard dans des endroits qui sont les moins dommageables. Si l'on veut on pourrait faire la même démarche ici.

Il nous parle aussi d'un 2<sup>e</sup> test-pilote qui est fait présentement : La Ville répand sur nos routes du calcium afin de réduire la poussière. Nous avons eu tellement de pluie que c'est difficile de savoir s'il a été efficace ou non.

Concernant la microrafale, la ville a l'obligation de libérer les voies publiques et d'intervenir pour assurer la sécurité publique. Elle peut aussi intervenir chez les citoyens, idéalement avec leur consentement. Question de sécurité sur les terres publiques, on ne devrait pas aller aux endroits où les arbres sont tombés.

*Internet* : Il nous informe que d'ici trois (3) ans, on devrait avoir accès à internet par une coopérative. Une taxe annuelle de 100\$ sera appliquée sur notre compte de taxes lorsque le service sera disponible à notre résidence. C'est la MRC qui sera propriétaire du service. Une carte de membre de 20\$ sera offerte et le service sera mis en place dans la zone qui aura le plus de membres. Le déploiement se fera de 2018 à 2021. On demande à la Municipalité d'installer une affiche qui dirait que le lavage de bateau est obligatoire afin d'inciter les visiteurs à laver leur embarcation. La ville offre déjà le service de lavage de bateau.

On demande aussi à la Municipalité de faire pression sur le club de moto-cross afin qu'il enlève toutes ses affiches après l'évènement. À vérifier s'ils ont le droit de couper des arbres (permis).

On demande aussi qu'un bac brun soit installé sur le site de l'hôtel de ville ou au garage municipal. Des citoyens qui viennent pour la fin de semaine à leur chalet pourraient y déposer leurs résidus verts

domestiques. On peut utiliser le bac du voisin si ce dernier accepte qu'on le fasse. On peut aussi déplacer le bac d'un voisin en autant que les adresses y sont bien indiquées (peinture blanche).

#### **Mot du président et rapport sur les principaux dossiers :**

M. Germain signale que nous avons autant de membres en 2017-2018 que l'an passé. Il remercie également le Marché Saint-Louis pour les commandites que nous ferons tirer à la fin de la rencontre. Il signale également la présence d'une toilette chimique afin d'accommoder les dames (et les hommes). On a reçu comme les années passées une subvention (2000\$) de la municipalité et on la remercie pour cela. Concernant l'ensemencement, on a mis 3500 dorés dans les trois lacs. En 2017-2018, nous en aurons environ 1500 au total car la pisciculture a eu des problèmes avec les poissons.

#### *Microrafale – Lac-des-Cornes*

Elle a eu lieu le 18 juin 2017 et elle était située entre la source d'eau et le 433 chemin du Lac-des-Cornes. Plusieurs propriétés et terrains ont eu des dommages importants ainsi que la forêt environnante. Environnement Canada est venu voir le lundi : observation : dommages sur 1,25 km et vents de 140 à 160 km/h, arbres tous du même côté : microrafale. Selon une entreprise venue faire un survol aérien de la forêt avec un drone, les arbres sont touchés sur un passage de quatre km, ce qui indique une tornade. Plusieurs bénévoles ont aidé en coupant des arbres pour permettre le passage des voitures. Ils ont également aidé les gens qui ont subi des dommages.

M. le Maire est venu constater les dégâts et une mesure exceptionnelle a été prise par la Municipalité pour la sécurité des gens à cause du danger lié au redressement des arbres déracinés et couchés. La Municipalité a octroyé un contrat auprès d'un bûcheron professionnel pour couper, dégager et partir avec le bois sur les terrains des gens qui ont accepté qu'il circule sur leur terrain. Certains riverains ont procédé au nettoyage de leur terrain sans attendre.

Petite île sur le lac des Cornes : On a contacté M. Laferrière du MFFP (ministère de la Faune, Forêt et des Parcs) pour indiquer l'intérêt des membres de l'Association de procéder au nettoyage de la petite île dévastée l'hiver prochain. Nous devons attendre qu'une équipe du MFFP survole la zone de chablis et fasse une évaluation concernant la sécurité de procéder. Un bûcheron professionnel de Maniwaki est déjà mort en coupant des arbres dans un chablis et plusieurs ont subi des blessures.

Nous avons eu une rencontre le 31 août avec la MRC et MFFP. Le MFFP ira à l'encan pour faire couper le bois à terre et le récupérer cet automne ou au début de l'hiver.

#### *Présence de biologistes du Ministère de la Faune, Forêt et des Parcs (MFFP) aux lacs des Cornes et Pérodeau.*

Une demande a été faite en septembre 2016 pour ramener la taille limite pour garder les truites grises de 55 à 45 cm de longueur. Pour vérifier la validité de la demande, le MFFP est venu faire de la pêche au lac des Cornes (semaine du 14 août; 10 stations) et au lac Pérodeau (semaine du 21 août; 8 stations).

Les poissons ont été pris avec des filets et des mesures de longueur, de poids, de la maturité sexuelle ont été faites et le contenu de l'estomac a été examiné. L'âge et la concentration en mercure sera faite en laboratoire. Les autres espèces de poissons présentes ont été identifiées et ils ont aussi été mesurés et pesés. En plus, la température de l'eau, le pH, la conductivité, l'oxygène dissout et la transparence ont été mesurés.

Selon le technicien venu faire la pêche, l'estomac des touladis contenait surtout du plancton et du benthos, caractéristique de poissons à croissance lente qui atteignent leur maturité sexuelle lorsqu'ils mesurent entre 33 et 44 cm de long.

Le MFFP en profite pour mesurer l'impact des changements climatiques sur la population de touladis du lac des Cornes. Des sondes sont installées après un câble sous-marin pour mesurer la température de l'eau d'en haut jusqu'au fond du lac : 2, 3, 4, 6, 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20, 25, 30, 40 mètres et fond du lac. Une bouée rouge indique l'emplacement du câble aux pêcheurs et plaisanciers. Les sondes seront là pour une période de 5 ans.

#### *Myriophylle à épi*

Il y a eu plusieurs articles dans la Presse concernant la présence de myriophylle à épi. Le problème avec cette plante c'est qu'elle prolifère par bouture, même un pédalo peut propager la plante ailleurs dans le lac. Une centaine de lacs contaminés ont été identifiés au Québec dont plusieurs dans les Laurentides. Près de chez nous : lac Gauvin, lac des Écorces, lac Saint-Paul, lac des Seize-Iles, Grand lac du Cerf. Si on se promène d'un lac à l'autre, il est important de nettoyer l'embarcation et la remorque et d'enlever les plantes qui s'y accrochent. Il est aussi important de faire sécher le tout pendant une semaine car cela minimise la propagation de la plante.

Dans un rapport fait pour le CRE-Laurentides, le professeur Carignan fait des liens entre la chimie de l'eau et la présence de myriophylle. Sans en être sûr à 100 %, il semble que le myriophylle est présent dans les lacs où les cations majeurs (Ca, Na, K) et la conductivité de l'eau sont élevés. Nos lacs présentent une conductivité plus faible que celle mentionnée comme seuil critique dans le rapport du CRE.

Nous avons consulté Cobali pour faire vérifier s'il y a du myriophylle à épi dans nos lacs. Cobali nous donnera les coûts pour faire la tournée d'observation. Cependant, si nous avons un doute qu'une plante est du myriophylle, nous pouvons prendre un échantillon représentatif et aller au bureau du COBALI. Ils feront l'identification de la plante gratuitement. Des dépliants sont disponibles pour ceux que cela intéresse.

#### *Fosses septiques*

En réponse à notre demande, la Municipalité nous indique que le nombre de résidences autour de nos lacs qui ont un puisard comme système de captation des eaux usées est de 14 au Lac-des-Cornes, 7 au Lac-Pérodeau et aucune au Lac-Vaillant.

Ces installations sont conformes si elles étaient là avant 1981 et qu'il n'y a pas eu de modification aux bâtiments et qu'il n'y a pas de fuites ou d'impact au lac. Par contre, s'il y a eu des rénovations au bâtiment principal ou au système de traitement des eaux usées, le propriétaire de l'endroit doit obligatoirement faire installer un système de traitement qui répond aux normes actuelles.

#### *Poussière sur nos routes*

La Municipalité fait des tests en épandant une solution de chlorure de calcium à 35 % pour diminuer la poussière de route. Une 3<sup>e</sup> application a été faite ou sera faite bientôt. Une autre solution écologique et économique que nous pouvons utiliser est la suivante : réduire notre vitesse sur les routes de gravier. Si vous voyez de la poussière derrière votre véhicule en regardant dans le miroir, ralentissez.

#### *Civisme sur l'eau et sur les routes*

Un point qui revient à chaque année. Quand vous voyez des marcheurs ou des cyclistes qui se promènent sur les routes, ralentissez (en voiture ou en VTT). Ce n'est pas intéressant de se faire empoussiérer par les véhicules. Faites le message à vos visiteurs.

Pour les vagues, vous êtes responsables des dommages faits par votre embarcation. Également, évitez de faire de grosses vagues quand vous naviguez près des gens en canot ou en kayak. Ce ne sont pas tous des utilisateurs expérimentés qui peuvent affronter les vagues sans chavirer.

### *Besoin de bénévoles pour s'impliquer auprès de l'Association*

On a toujours besoin de bénévoles (18 ans et plus).

### **Rapport vice-président : Robert Desjardins**

#### *Qualité de l'eau*

Nos trois bénévoles continuent d'effectuer des lectures de transparence de l'eau sur nos trois lacs. Les pluies fréquentes que nous avons connues, entraînent des sédiments dans nos lacs, venant jouer sur la transparence. Nous jouissons d'un sol sablonneux qui nous favorise.

Toutefois les berges ont subi des dommages compte tenu que le niveau de l'eau est demeuré élevé presque tout l'été et que les vagues des bateaux les frappaient de façon plus intensive. Nous suggérons à tous de s'éloigner le plus possible des berges avec leur bateau.

Il a été impossible de s'enregistrer pour le prélèvement de nos eaux pour fin d'analyse. Le service était en réorganisation. Nous ferons faire ces analyse l'an prochain. Il y a des coûts à prévoir.

#### *Environnement*

Nos bénévoles et nos marcheurs ne laissent pas les petits déchets s'accumuler sur le bord de nos routes. Continuons tous à nous responsabiliser en gardant nos espaces publics propres à l'année.

Un milieu propre nous encourage à le garder propre. Je suis à la recherche d'un responsable bénévole, pour assurer le nettoyage du chemin de la Santé jusqu'aux boîtes aux lettres, compte tenu du départ de M. Gravel.

#### *Lavage des embarcations*

Nous vous renouvelons l'importance de faire laver les embarcations qui arrivent d'autres plans d'eau. Sensibiliser vos visiteurs, les problèmes d'algues sont souvent causés par des embarcations pas lavées. Il y a une station de lavage près de l'hôtel de ville. Les gens doivent procéder eux-mêmes au lavage avec le système mis à leur disposition.

## Rapport de la trésorière : Carole Bigras

Carole Bigras rappelle que l'année financière a débuté le 1<sup>er</sup> mai 2016 pour se terminer le 30 avril 2017. Elle présente l'état des revenus et dépenses de l'Association pour l'année 2016-2017.

| <b>Revenus</b>                      |                 |
|-------------------------------------|-----------------|
| Cotisation des membres et visiteurs | 4 160 \$        |
| Ensemencement                       | 2 420 \$        |
| Subvention municipalité             | 2 000 \$        |
| Tournoi des jeunes                  | 440 \$          |
| <b>Total des revenus</b>            | <b>9 020 \$</b> |
| <b>Dépenses</b>                     |                 |
| AGA (incluant tournoi de pêche)     | 1 150 \$        |
| Conseil d'administration            | 128 \$          |
| Frais de fonctionnement             | 729 \$          |
| Assurance responsabilité            | 515 \$          |
| Ensemencement et qualité de l'eau   | 5 000 \$        |
| <b>Total des dépenses</b>           | <b>7 522 \$</b> |
| Surplus d'opération                 | 1 498 \$        |

### Période de questions

On demande s'il est possible de faire du camping où a lieu l'assemblée générale. Mme Denise Grenier répond que c'est interdit.

On demande s'il y a eu/aura des analyses d'eau aux sources. Aucune analyse n'est faite car les résultats représentent la situation au moment de la collecte d'échantillon. S'il devait y avoir une contamination plus tard et que des gens soient malades, l'Association pourrait être poursuivie. Le MFFP qui produit les cartes du territoire ne fait d'ailleurs plus mention des sources pour éviter ce problème. S'il pleut, André Germain conseille d'attendre 2 jours après la pluie avant d'aller chercher de l'eau à la source. Ceci permet de diminuer le risque de contamination par les excréments des bêtes sauvages.

On signale aussi que pour la saison il y a plusieurs roulottes autour de nos lacs.

### Élection du président et du secrétaire d'élection

Denise Grenier agira à titre de présidente d'élection et Valérie Lefebvre à titre de secrétaire d'élection.

### Élection des membres du conseil d'administration

#### Président

André Germain accepte un nouveau mandat à titre de président.

#### Vice-président

Robert Desjardins accepte un nouveau mandat à titre de vice-président.

#### Secrétaire-trésorière

Poste vacant, personne ne se propose ou accepte suite à une proposition provenant de membres.

#### Postes de directeurs

Jean-Guy Gatién, Jean-Pierre Robert et Pierre Valiquette acceptent un nouveau mandat à titre de directeurs. Jonathan Pinel sera contacté.

### **Mot de la fin**

André Germain remercie tous les membres présents et félicite les membres du conseil d'administration qui sont réélus ou élus pour un nouveau mandat. Il remercie les membres du c.a. qui quittent pour le travail fait durant leur mandat.

### **Clôture de l'assemblée**